

MEHOUS
CLÉMENT
DSAA DG2

LA RÉAPPRO- PRIATION DE L'ESPACE PUBLIC

SYNTHÈSE DU MÉMOIRE/
RENDU AU 28/02/19 /

- 01. Avant d’entrer dans le vif du sujet P. 03-06**
- 1/ Mise en contexte
 - 2/ La notion d’espace public et ses enjeux.
- 02. L’espace public l’est-il toujours vraiment ? P. 07-16**
- 1/ La frontière entre privé et public s’estompe.
 - 2/ L’espace public tend vers une privatisation.
 - 3/ La mise au ban des éléments «indésirables».
 - 4/ Un sentiment d’aliénation grandissant.
- 03. La réappropriation de l’espace public. P. 17-26**
- 1/ Volonté de ne plus subir mais d’être acteur.
 - 2/ Besoin d’habiter, de créer du liens social .
 - 3/ Le jeu comme moyen de socialiser.
- 04. Conclusion P. 27-28**
- 05. Bibliographie et éventuels appuies P. 29-30**

AVANT D'ENTRER DANS LE VIF DU SUJET

1/ MISE EN CONTEXTE

Depuis la révolution industrielle, le monde a connu bien des changements dans sa configuration. Par le passé (à une époque de grandes avancées technologiques en terme de transports et d'accessibilité), beaucoup d'urbanistes et d'architectes comme Cerdá, Haussmann ou Le Corbusier (plus tardivement) pensaient la ville moderne comme une ode à la vitesse, à l'optimisation des flux et des rendements. Cette image s'est peu à peu cristallisé dans l'inconscient collectif aux travers de projets tel que le **Futurama** de Norman Bel Geddes ou encore l'**EPCOT center** de Walt Disney. Mais qu'en est-il réellement aujourd'hui ?

Avec l'accroissement de la démographie, nos sociétés occidentales se sont grandement urbanisées. Si bien qu'à l'heure actuelle nous puissions presque tous prétendre avoir une certaine expérience de la «ville.» L'espace urbain est aujourd'hui régi par des flux constants (induisant un mouvement quasi-perpétuel) qui concernent aussi bien les informations, les marchandises que les individus. Ces derniers ont d'ailleurs un impact direct sur notre façon d'évoluer mais aussi d'occuper la ville. Comme le souligne Olivier Mongin dans son ouvrage *La ville des flux* (2013), «on ne refera pas la ville contre les flux mais à partir d'eux. Cependant, il reste qu' on n'habite pas des flux mais bien des lieux...». Par là il veut dire que si l'espace dit «public» n'est pensé que pour le passage, des usages¹ spécifiques, il évacue en grande partie sa dimension humaine et donc les pratiques¹ qui s'y jouent.

1. Si la pratique suppose un individu praticien, l'usage, lui, forme un usager (particulier). Le premier sous-entend une singularisation tandis que l'autre produit une normalisation. En effet, l'usage contraint, conditionne, formate l'utilisateur, selon des «modalités d'usages» et des fonctionnalités (mode d'emplois). L'utilisateur est tout autant (et souvent plus) utilisé par l'objet qu'il ne l'utilise lui-même (Philippe Aigrain, *Cause commune*). Ainsi, le processus d'individuation ne constitue plus une progression mais un formatage reproductible. C'est là le sujet du modèle consumériste, qui s'appuie sur une foule de particuliers et non sur des individus singuliers. C'est la logique de masseification qui domine: consommation de masse, médias de masse, hédonisme de masse,... qui créent inévitablement une forme de désindividuation. La pratique en revanche s'inscrit dans un accomplissement, une progression, à la fois individuelle et collective. Elle sous-tend une démarche d'appropriation des objets de médiation technique permettant de les détourner et de les dépasser.

Puisque, comme le dit Thierry Pacquot dans la préface de son livre *L'espace public* (2009), «...l'espace public (au singulier) désigne la sphère du débat politique, la publicité des opinions privés...» . Il est primordial d'en défendre le libre accès et la gratuité (ce qui permet la diversité et l'altérité en somme) afin de permettre à chacun, de se socialiser, de *s'individualuer*², d'acquérir des clefs de compréhension vis à vis de son environnement et de ses contemporains. D'autant plus que celui ci se retrouve directement menacé par un certain nombre de facteurs spécifiques : « La mondialisation, la révolution communicationnelle (privatisation d'espaces visuels), la vidéosurveillance, la multiplication des murs réels et virtuels, l'urbanisation planétaire (centres commerciaux, tourisme de masse, mobilier urbain discriminants, enclaves sécurisées, ...) sont autant de choses qui participent à «l'effacement» des espaces publics en y transformant et en y uniformisant les usages.»

Avec l'évolution de nos styles de vie, de nos comportements ainsi que des systèmes qui régissent notre société actuelle (le capital, les jeux de pouvoir,...) , n'y a-t-il pas de nouvelles modalités pour habiter la ville, l'investir et ainsi se l'approprier ?

COMMENT LA GESTION DES FLUX D'INFORMATIONS ET D'INDIVIDUS, QUE CE SOIT PAR LES POUVOIRS PUBLICS ET/ OU PAR L'ACTION TOUJOURS PLUS PREGNANTE DU «MARCHÉ», AU SEIN DE LA VILLE, PEUT-ELLE SUSCITER/ ENGAGER UNE VOLONTÉ DE SE (RÉ)APPROPRIER L'ESPACE PUBLIC CHEZ LE CITOYEN LAMBDA ?

2. L'individuation est un terme qui caractérise la genèse de l'individu et de son milieu associé. Ce processus de constitution indéterminée (sans cesse en devenir) d'une individualité est permise par la mise en tension de trois fondamentaux: «quand le psychique («je») et le social («nous») se confrontent au croisement des médiations techniques» (Stiegler, *Ars industrialis*).

2/ LA NOTION D'ESPACE PUBLIC ET SES ENJEUX

De nos jours, le terme d'espace public est employé à tort et à travers dans diverses disciplines, si bien que chacun d'entre nous s'en est forgé une définition tant subjective qu'approximative. Afin d'éviter de nombreux quiproquos nous nous baserons sur l'analyse qu'en a fait Thierry Paquot dans son ouvrage du même nom, lui même inspiré des réflexions énoncées par Jürgen Habermas dans *L'Espace public, Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise* (1962).

«L'espace public est un singulier dont le pluriel (les espaces publics) ne lui correspond pas.» (T.Paquot, *Espace Public*)

Le terme, tout comme publicité et opinion publique, apparaît entre la fin du XVII^e et le début du XVIII^e siècle à travers l'apparition des théâtres, la naissance de la presse ou encore l'expansion des cafés et des salons. Ainsi, se développe un espace dans lequel se manifeste une certaine critique envers le pouvoir en place selon un processus « au cours duquel le public s'approprie la sphère publique contrôlée par l'autorité et la transforme en un espace d'expression critique contre le pouvoir de l'État. Aujourd'hui, l'espace public caractérise le lieu du débat politique, de la confrontation à l'altérité, et de la publication des opinions privés. C'est un espace symbolique, n'ayant ni limites géographiques ou territoriales, permettant la libre circulation et l'expression de divers points de vue formant l'*opinion publique*. Les espaces publics, quant à eux, désignent les endroits accessibles au(x) public(s), les réseaux viaires et leurs à-côtés qui se définissent par leur libre accès et leur gratuité.

Cependant, depuis quelques années, des lieux privés ouverts à un certain public sont qualifiés d'espaces publics indépendamment de leurs statuts juridiques. En effet, les espaces publics peuvent être accaparés par des personnes privées, partagés collectivement ou bien encore accueillir du public alors même qu'ils appartiennent à un centre commercial, un musée ou une enclave résidentielle sécurisée, de droit privé. Ces espaces publics, dont la responsabilité juridique varie d'un cas à un autre, et dont les usages sont incroyablement versatiles, mettent en relation des gens, qui s'y croisent, s'évitent, se frottent, se saluent, conversent, font connaissance, se quittent, s'ignorent, se heurtent, s'agressent, ... Ils remplissent une fonction essentielle de la vie collective : la communication. Ils facilitent l'urbanité élémentaire et reçoivent, comme un don anonyme et sans réciprocité attendue, l'altérité. C'est dans les espaces publics que le soi éprouve l'autre. C'est dans ces espaces dit publics que chacun perçoit dans l'étrangeté de l'autre la garantie de sa propre différence. Le moyen adopté pour gérer sans heurts cette présence commune consiste en l'acceptation mutuelle de la différence et en la reconnaissance d'une équivalence

des droits. Ce respect de l'autre n'est pas un phénomène spontané, mais plutôt culturel. Il se construit sur la base d'un compromis partagé, l'acceptation de règles et de normes communes. Ceci sous-entend que ce système de codes peut changer dans l'espace (quartier, ville ou d'un pays à un autre) et dans le temps (au cours de l'histoire d'une ville). La fréquentation insouciante de l'espace public est donc assurée tant que les normes qui règlent les principes de la cohabitation ne sont pas transgressées.

Le singulier et le pluriel désignent donc bien deux réalités différentes, pourtant, elles ont en communs d'être indissociable de la notion de communication. La communication, au sens large du terme, c'est l'action « d'être en relation avec » (communiquer). Toute communication sous-entend un échange de signes codés, un déplacement réel ou symbolique. Dans nos sociétés, c'est elle qui facilite la circulation des sentiments, des idées, des marchandises, des capitaux, des gens... Pierre Larousse, dans le *Grand Dictionnaire universel (1869)*, constate que « la puissance d'un peuple, sa civilisation, son bien-être social, le degré de liberté civile et politique dont il est susceptible se rattachent par des liens très étroits à l'état de ses voies de communication ». Cependant, il reconnaît aussi que « de bonnes voies de communication sont d'admirables instruments de domination politique.

Au cours de l'histoire, les voies de communication ont grandement évolués, passant des pistes romaines, aux canaux puis aux chemins de fer, du télégraphe au téléphone. Mais c'est l'arrivée des mass-media avec la presse, l'affichage, le cinéma, la radio qui ont bouleversé la notion d'opinion public, voir d'espace public avec l'arrivée d'internet et des smartphones.

L'ESPACE PUBLIC L'EST-IL VRAIMENT ?

02

1/ LE PRIVÉ DEVIENT PUBLIC

Avec le temps, les cafés et les bars ont perdu de leur capacité à incarner cet endroit de libre réunion et de circulation des opinions privées, ils ne sont plus les lieux privilégiés de sociabilité, de mixité sociale et générationnelle. C'est entre-autre le prix des consommations devenus rédhibitoire et leur «spécialisation qui ont participé à homogénéiser leur clientèle et ainsi à avoir raison du débat d'idée dont ils étaient le théâtre jadis. Internet apparaît donc comme une réponse à ce manque en devenant, remplissant toutes les conditions de l'espace public par sa liberté d'accès totale, sa «gratuité» et la liberté d'échange qu'il offre. Cependant, ce nouvel espace public bouleverse les notions de sphère public et de sphère privé. Selon **Thierry Paquot**, le public et le privé sont deux notions évoluant de manière variable selon les périodes et les cultures dont la porosité évolue en fonction des mœurs. Dans son ouvrage, il montre que la modernité crée un brouillage de ces notions. En effet, c'est à cette période que la société commence à s'individualiser, le travail s'externalise (accentuant la séparation entre le logement (sphère privée) et le lieu de travail (sphère publique)) et l'amélioration des logements (en terme de confort et d'ergonomie) pousse progressivement la population à s'isoler du monde extérieur. Le quartier devient un espace mi-privé / mi-public, comme un complément du logement.

Si la sphère privé s'est hypertrophiée⁽⁰²⁾ au siècle dernier, on constate que l'apparition de certains outils tels que l'ordinateur personnel, le portable, couplée au web (blog, réseaux sociaux, forums) dans l'espace du logement et l'usage de plus en plus quotidien de ceux-ci (grâce à leur démocratisation et leur miniaturisation) ont modifiés notre rapport à l'intime. L'espace privé se téléscopie avec l'espace public qui apparaît alors comme déterritorialisé, a-spatialisé mais encadré dans une temporalité. En effet, les informations partagées sur le web peuvent avoir une valeur à la fois confidentielle et collective. On peut noter cependant que le développement de réseaux sociaux virtuels ont engendré des dynamiques de mises en scène de la vie privée (plus ou moins consciente). L'utilisateur donne à voir une image contrôlée de lui-même, image évoluant en fonction des groupes sociaux auxquels elle est soumise. Ce phénomène existe aussi dans l'espace public physique mais est exacerbé dès lors qu'on est en ligne. Les nouveaux médias remettent donc en question l'essence même de ce que

nous considérons comme un espace privé ou public car l'établissement de cette frontière revient d'avantage à l'individu, qui est alors moins soumis à des normes sociétales ou morales grâce à la possibilité d'anonymat/de pseudonymat et la distance physique qu'ils permettent. C'est pourquoi les opinions privés semblent se désinhiber dans ces espaces. De plus, la diversification des médias avec internet permet d'échapper aux messages à interprétation unique et donc de diversifier l'opinion public. Cependant, un événement récent risque de nuire à l'espace public d'internet. Les États-Unis, sous l'impulsion de Donald Trump, permettent désormais aux fournisseurs d'accès à internet de décider des modalités de circulation des données sur leurs réseaux (prix, vitesse). L'abrogation de la loi de neutralité d'accès à internet a pour impact de discriminer le contenu externe, mais également de renforcer la dominance des «géants», qui, eux, pourront négocier des accords avec les opérateurs. Si ceci est appliqué, internet ne pourra donc plus prétendre être un espace public puisque son contenu deviendra tributaire des entreprises privées, et sous le joug de ceux qui contrôlent la communication. L'internet classique (en opposition au deepweb) ne sera alors plus démocratique.

2/ L'ESPACE PUBLIC TEND VERS UNE PRIVATISATION.

Nous pouvons observer aujourd'hui une tendance à la privatisation d'espaces urbains de plus en plus fréquente. On est alors en droit et dans l'obligation de se demander si ces espaces privés et privatisés ne tendent pas à se substituer aux espaces publics «classiques» ou s'ils en sont en réalité une forme complémentaire. Ce phénomène suscite l'inquiétude puisqu'il est couplé à une **relocalisation des fonctions publiques** dans ces espaces, ce qui a pour effet d'en modifier les modalités. En effet, ces lieux privés (espaces collectifs résidentiels, centres de loisirs et de commerce) sont régis par des règles/restrictions qui invalident leur capacité de prétendre à être un espace public. Ainsi les shopping centers et parcs à thème drainent un public de plus en plus nombreux mais ne sont pas de véritables espaces publics dans le sens où certains droits civils ne sont plus nécessairement en vigueur. Ainsi la distribution de tracts (droit d'expression) et l'organisation de rassemblements (droit de réunion) y sont généralement interdits, l'autorisation de s'y déplacer ou d'y accéder peut être suspendue à tout moment, le propriétaire privé étant en droit de faire respecter ses exigences si tel est son intérêt. On trouve trois prétextes récurrents à l'appuie de cette privatisation: La sécurisation, l'établissement en communauté et la rentabilité.

> L'ARGUMENT DE LA SÉCURISATION

Parmi les appréciations négatives à l'égard des espaces publics, voire de l'espace urbain en général, le thème de **l'insécurité** occupe une place majeure. L'argument de la sécurité est principalement associé au droit qu'à chacun de se déplacer librement et de manière insouciant dans la ville. En effet, on considère que l'effritement du **contrôle social informel**¹, **l'atténuation des liens de proximités** et la **déterritorialisation de la vie sociale** provoque une **fragilisation des formes de solidarité** et de surveillances à échelles locales. Et cela à pour effet de créer à terme un sentiment de vulnérabilité et d'exposition aux risques urbains, minant ainsi la confiance entre les individus, confiance essentielle à la vie social au sein de l'espace public. En réponse à ce sentiment d'insécurité grandissant, attisé par une couverture médiatique, cinématographique et politique, se sont développés de manières croissante des dispositifs de sécurité de proximité (recours à des services de gardiennage, des technologies comme la vidéosurveillance ou le retranchement dans des résidences sécurisées). Cependant, sous couvert de redynamisation

1. Le contrôle social informel est exercé par les individus au cours de leurs interactions quotidiennes. Il permet de contraindre l'individu à se conformer aux normes acceptées par le groupe. Les individus exercent consciemment ou inconsciemment le contrôle social. C'est par exemple un regard de désapprobation lorsque qu'une personne coupe la queue dans un grand magasin, le sourire aimable que l'on adresse à une personne qui nous fait un compliment. Les applaudissements nourris lorsqu'on souhaite montrer notre contentement lors d'un spectacle... Ces pratiques quotidiennes guident la façon de se comporter de chacun d'entre nous.

urbaine et de maintien de l'ordre public, ces démarches occultent une variable essentielle à la vie urbaine: la ville est l'endroit où vivent les étrangers et l'espace public et le lieu qui «permet de devenir conscient de la présence d'autrui»⁽¹⁴⁾. La figure de l'étranger est au cœur de toute définition sociologique d'urbanité et le fait qu'on se sente peu rassuré par cette exposition à l'autre est indissociable de la notion d'espace public. Toute tentative de s'en préserver ne ferait que fausser la perception que l'on se fait de son environnement et de son époque.

> L'ARGUMENT DE L'ÉTABLISSEMENT EN COMMUNAUTÉ

Un autre argument avancé est celui de **l'établissement en communauté** (dans des quartiers résidentiels, des enclaves sécurisées par exemple). L'attachement communautaire permettrait d'ouvrir des perspectives de création d'un capital social, de rétablir un réseau de **solidarité de proximité** stimulant la vie locale, de **renforcer le tissu social** dans un territoire fragmenté par des contraintes socio-spaciales. Cependant on peut aussi lire cela dans le sens inverse. En effet la communautarisation peut aussi avoir une forte dimension ségrégative dans le sens où elle engage la notion de **regroupement par affinités culturelles, statutaires, d'intérêts**. Dans ce sens, la communautarisation aurait tendance à renforcer la fracture sociale. En effet, cette démarche engage une fois de plus une volonté de se soustraire à l'épreuve de la conflictualité de l'espace public et à fréquenter de préférence des lieux réservés à un public choisi sur des modes de sociabilité élective. Elle est en cela intimement liée à des **préoccupations de sécurité et de confort**. L'aspiration à vivre dans «l'entre-soi» est une expression de la manière de construire l'autre « sur le registre de la menace et de celui vis-à-vis duquel il faudrait faire un effort considérable sur soi-même pour entrer en relation »⁽²²⁾. Cela exprime aussi le choix de **limiter l'effort de solidarité envers les membres défavorisés de la société** en ayant préférentiellement recours à des services personnalisés financés par ses propres moyens quitte à favoriser la constitution d'un tissu urbain discontinu et morcelé.

> L'ARGUMENT DE LA RENTABILITÉ

Dans nos sociétés actuelles, l'augmentation des activités de loisirs et donc de notre consommation culturelle ainsi que des activités de shopping au quotidien contribue à une recomposition des territoires urbains⁽¹⁸⁾. En effet il semble qu'avec le passage d'une ville productive à une ville festive, la gestion des espaces publics et semi-publics tendent vers la mise en place d'un cadre propice à la consommation. La ville devient un vaste champ d'expérience ludiques, récréationnels et commerciale. Les services publics, conçus pour offrir une même prestation à tous, doivent faire face à une inadaptation de leurs équipements devant cette nouvelle diversification de la demande en activités

festives et commerçantes. Les gestionnaires publics tentent d'y répondre en multipliant les activités dans l'espace public (spectacles, arts de la rue, marchés divers, festivals, fêtes de quartier), mais se voient relayés par l'industrie du commerce et des loisirs ainsi que par les managers culturels, sachant mieux et plus vite évaluer, gérer et produire des espaces dévolus au divertissement et à la consommation (Guy Debord). Ceci se fait souvent avec un certain consentement des pouvoirs publics, certaines villes n'hésitant pas à favoriser l'accueil dans leur centre-ville d'infrastructures de loisirs et de commerce privés accessibles au public, puisqu'elles sont susceptibles d'attirer une clientèle solvable dans leurs parages. Or, ces initiatives visant à relever le niveau de fiscalité locale participe progressivement à repousser les populations les plus modestes (ayant un faible pouvoir d'achat) vers la périphérie des villes (phénomène de gentrification).

3/ MISE AU BAN DES ÉLÉMENTS «INDÉSIRABLES».

Les récents débats sur la sécurité intérieure et les dispositifs de prévention et de répression de la violence ont tendance à aller de pair avec des formes ségrégatives de gestion des espaces urbains, notamment par un écartement en bloc des «groupes à risques». Ces mesures limitant l'accès à certains espaces urbains sont généralement pratiquées sous couvert de conserver l'hospitalité et la sécurité des lieux, les personnes écartées étant considérées comme contraires à ces principes. Il va sans dire que ces évolutions redessineront sensiblement les espaces urbains et leurs pratiques. Ce phénomène est d'ailleurs appuyé par la demande de sécurisation de la part des usagers des espaces publics, demande relayé et amplifié par les politiciens locaux, particulièrement réceptifs à ces revendications dans des perspectives électoralistes ou économiques. En effet, offrir un climat de sécurité et une atmosphère rassurante sont des paramètres d'autant plus essentiels qu'ils guident les clients, les habitants et les investisseurs dans le choix de leur lieux de loisir/de détente, de résidence et d'investissement. Les stratégies de privatisation et de sécurisation sont dorénavant clairement assumées et servent désormais d'argument promotionnel pour renforcer l'attrait d'un territoire auprès des touristes et des investisseurs.

Une des solutions préconisées consiste à compenser l'érosion du contrôle social informel au travers de formes alternatives de contrôle social (souvent répressives), notamment par une présence et une surveillance policière accrue (patrouille, contrôles, vidéosurveillance), des règlements d'usage restrictifs, la mise en place d'un mobilier urbain agressif... L'accroissement de ces mesures porteraient en outre atteinte à la flexibilité et à la spontanéité d'usage et d'appropriation de l'espace et confinerait les possibilités d'utilisation de cet espace à certains usages bien particuliers⁽²¹⁾. D'autant plus que certaines de ces mesures ont tendance à outrepasser les limites acceptables dans le sens où leur application va à l'encontre du principe d'accessibilité et de participation de tous à l'espace public voir de certains droit fondamentaux.

Dans la majorité des cas il s'agit de groupes ou d'individus, souvent définis sur base de critères d'apparence. Les cibles préférentielles de ces mesures sont généralement les sans-abris, les groupes de jeunes, les chômeurs, les personnes issues de l'immigration... Ces actions sont soutenues par un discours politique qui cherche à les légitimer en cultivant les craintes inhérentes au contexte actuel favorisant une peur de l'autre (saine à petite dose mais qui peut virer à la psychose à ces échelles)⁽²⁰⁾.

Ces processus véhiculent un discours implicite d'homogénéisation et de normalisation des comportements qui tend à produire une ville standardisée répondant certes aux problématiques d'attractivité, de productivité et de rentabilité économiques mais qui délaisse cependant quelque chose de tout aussi nécessaire à son développement, voire plus: sa dimension humaine.

4/ UN SENTIMENT D'ALIÉNATION GRANDISSANT

Dans son livre *Le droit à la ville*, Henri Lefebvre, en s'appuyant sur les Manuscrits de 1844 de Karl Marx, dresse un portrait de l'Homme moderne qu'il décrit comme étant un individu aliéné. L'aliénation est une cession, un abandon de ce qui est à soi au profit de quelqu'un d'autre. Se demander si nous sommes aliénés revient donc, dans un premier sens, à se demander si nous cédon dans notre être, dans ce qui nous constitue, quelque chose. Mais dans ce cas, il faut se demander ce que nous cédon et à qui ou à quoi nous le cédon. On peut céder son corps (par l'alimentation que l'on accepte, par les risques actuels de la génétique, ...). On peut aussi céder son esprit, sa pensée au profit d'une pensée toute faite (ne prendre pour vérité que ce qui nous est rapporté par les médias) ou encore sont espace (la privatisation par des forces capitaliste). On peut d'ailleurs noter que cela peut être consentie mais dans le cas contraire, cela n'est que doublement aliénant. Parmi les facteurs responsable de ce phénomène il isole d'une part par le travail dans sa dimension de servitude mais aussi l'accélération des rythmes de vie dans leur aspect technique et sociale.

> L'ALIÉNATION PAR LE TRAVAIL (OU PLUTÔT L'EMPLOI)

Avant toute chose, il serait bon de différencier ces deux notions. Pour Bernard Stiegler⁽⁸⁾, le travail correspond à «une démarche de création, d'invention permettant de créer un espace singulier donc propice au développement du soi» et à augmenter sa puissance d'être. Pour lui le travail c'est «inventer, créer, penser et transformer le monde. » De plus, le travail ou l'ouvrage (concept déjà théorisé par Hanna Arendt) sous-tend la notion d'ouverture au monde. Le travail est l'expression d'un savoir tandis que l'emploi est un élément extérieur qui s'impose à nous, qui ne produit que standardisation.

Pour Marx, si le travail n'est pas de libre activité physique et intellectuelle, si on déshumanise l'acte de produire en retirant toutes fonctions expressives des talents humains, s'il n'y a pas de plaisir à la tâche, alors celle-ci est aliénante. Il appelle d'ailleurs cela la mortification de l'ouvrier. L'individu est comme absent pendant qu'il effectue ce qu'on lui demande pour revenir à lui une fois qu'il a fini. Les loisirs ne deviennent que des temps pour souffler, pour réparer les corps stressés, nerveux et fatigués. Ils ne sont plus des temps disponibles pour la réflexion mais bien souvent propice à la satisfaction de nos désirs pulsionnels de consommation orchestrés entre autre par la publicité, le cinéma,... On parle de la manipulation consciente, intelligente, des opinions et des habitudes organisées des masses tel que l'avait théorisé Edward Berneys (*Propaganda*) au siècle dernier.

Ainsi, nous sommes pris dans un processus de **réification**. C'est à dire que notre temps, nos idées, nos envies deviennent marchandise. Nous sommes réduit à des machine à produire et à consommer. Aujourd'hui, ce qui est prolétarisé n'est plus seulement le savoir-faire du producteur, c'est aussi le savoir-vivre du consommateur. En effet nous ne produisons plus nos propre mode d'existence qui nous sont imposés par le marketing. Nos mode de vie deviennent mode d'emploi⁽⁰⁸⁾.

> L'ACCÉLÉRATION TECHNIQUE ET SOCIAL

« Tout va trop vite ! Je n'ai pas le temps de venir te voir, de faire ceci, de faire cela... » Nous avons tous déjà dit ou entendu ces expressions. Elles reflètent le rythme de nos vies. Selon **Hartmut Rosa**⁽⁹⁾, la temporalité détermine la qualité de l'existence. C'est un fait, dans notre société actuelle tout va plus vite : les transports en commun, les administrations, les médias continus, la communication par téléphone ou par les réseaux sociaux, les achats sur internet (nous n'avons plus besoin de nous déplacer)... Tout ce temps économisé devrait nourrir nos désirs, nos envies et pourtant, ce n'est pas le cas. Le temps disponible existe de moins en moins. Rosa décrit cette instabilité permanente où le présent se fait de plus en plus court. En effet, il démontre que cette accélération technique est voulue et provoquée dans le seul but de la rentabilité immédiate du profit capitaliste. Notre temps libre est contrôlé par le désir de consommation avec son arme absolue : la publicité. Il est de plus en plus remplie par des activités passives comme regarder la télévision, être devant les écrans... Pourtant elle n'apporte pas forcément de plaisir, mais elle permet de se « vider » la tête, de souffler, en d'autres termes, de ne penser à rien. Justement, elle ne nous permet pas de penser... Pourquoi nous nous retrouvons aujourd'hui dans cet état d'inertie totale ? La satisfaction sur le court terme efface la recherche de satisfaction de nos passions sur le long terme.

Cet aspect serait culturel. Pensez à cette expression « On ne vit qu'une fois », il faut donc remplir un maximum son existence. Il faut faire plus de choses en moins de temps. D'ailleurs, une personne est reconnue et valorisée si elle fait beaucoup de choses en un minimum de temps (Sthakanovisme). De ce fait, nous sommes constamment soumis à la pression du stress et de la temporalité. Nos habitudes et nos formes de vie changent plus vite. Nous avons tous l'impression de courir sans cesse, partout et surtout, de courir pour rester à la même place. Après de bonnes vacances, la première chose que l'on dit est « c'est passé trop vite, je n'ai rien vu ! ». Nous courons même pendant nos temps de repos, pour visiter un maximum de monuments, contempler le plus grands nombre de paysages, pour réaliser d'avantage d'activités possibles afin d'avoir un maximum de souvenirs.

Comme disait Walter Benjamin « Nous devenons de plus en plus riches en expériences éphémères , mais de plus en plus pauvres en expériences réellement vécues ». Les vacances finies, nous continuons à courir après nos obligations personnelles, professionnelles, nos factures... Nos relations humaines aussi vont plus vite et sont plus courtes, les grands événements ne laissent plus la même trace dans nos esprits.

Selon **Hartmut Rosa**⁽¹⁴⁾, aujourd'hui, le slogan est « laissez ouvertes toutes les portes ». En effet, la société actuelle oblige à s'adapter à toutes les nouveautés qui changent chaque jour. Cette accélération sociale ne permet pas aux jeunes d'avoir une identité stable, de se projeter dans l'avenir. Personne ne sait ce qu'il sera dans 10 ans, on a l'impression que le monde change tous les jours , il n'y a aucune stabilité qui nous permet d'imaginer l'avenir. Avec les réformes de l'emploi et du code du travail, les emplois se font de plus en plus courts et précaires. Il faut sans cesse changer de travail, prendre ce qui vient, ce qui nous empêche de construire un avenir sain, rassurant et prévisible.

L'accélération du temps et l'accélération technique ont aboli le rapport que nous avons avec l'espace. Le monde semble de plus en plus petit avec les transports en commun, les nouveaux modes de communication, les réseaux sociaux... La distance émotionnelle n'est plus liée à la distance spatiale. C'est à dire que notre voisin de palier peut être un étranger alors qu'une personne d'un autre continent peut être notre ami le plus intime. Nous pouvons rencontrer tellement de personnes via les réseaux sociaux que c'est difficile de construire de réelles relations dans la proximité. Une bonne relation se construit plus facilement lorsque la distance spatiale est réduite, lorsque nous pouvons voir, rencontrer et passer des moments intimes l'un avec l'autre. Toutes ces technologies sont bien sûr positives, mais notre relation avec ces technologies si elle n'est pas réfléchie peut nous amener vers une dépossession de nous-même, et vers une mécanisation des relations sociales.

Les flux d'informations ne cessent d'augmenter: Journaux en continu 24/24, réseaux sociaux, radios... Nous recevons des centaines d'articles par jour. Il y a tellement d'écrits à lire qu'il en devient difficile d'en lire un jusqu'au bout avant de passer à un autre. Nous recevons tellement de données que celles que nous avons reçues il y a plusieurs mois, ont déjà disparu de notre mémoire malgré leur importance. Les événements du passé ne semblent plus liés au présent. La généralisation et la médiatisation des faits banals semblent effacer les faits de grande importance. Nous sommes tellement noyés dans un flux d'informations que cela bloque notre capacité à analyser, à réfléchir sur le monde, avec une réelle réflexion approfondie.

LA RÉAPPROPRIATION DE L'ESPACE PUBLIC

03

1/ VOLONTÉ DE NE PLUS SUBIR MAIS D'ÊTRE ACTEUR.

La ville n'est plus la cité (au sens athénien du terme) puisqu'on n'y retrouve plus vraiment de lieux d'échanges où le citoyen devient acteur de la vie politique de sa ville en prenant part aux décisions qui façonnent l'environnement dans lequel il évolue (comme l'agora en son temps). De plus, nos rythmes de vie toujours plus mouvementés et clivants n'induisent pas ou peu d'occasions pour investir l'espace public, nous confrontent à l'autre et à ses réalités. La sphère du débat public s'étirole se limitant aux interactions familiales et péri-familiales (tribu d'appartenance). La ville « sociale » s'efface pour donner toujours plus de place à une ville « économique » faisant l'éloge du marchandisage de tout ce qui peut l'être et le devenir. Cependant, comme **Jimmy Carter** disait déjà en 1979 « Consommer ne satisfait plus notre recherche de sens, nous avons appri que l'accumulation des biens matériels ne peut combler nos existences vides de sens ».

On pourrait donc penser qu'une politique fondée sur le principe de démocratie pourrait redonner à la population l'envie et les moyens de participer à la vie de la cité. A la base, la démocratie est un « système de gouvernement dans lequel le pouvoir est exercé par le peuple, par l'ensemble des citoyens ». Or on s'aperçoit que contrairement à ce que l'on pourrait croire, la démocratie ayant cours aujourd'hui ne correspond pas à sa définition première. En effet, on peut constater qu'elle dépolitise la population plus que ce qu'elle ne l'engage. Cette démocratie représentative, traduite par la possibilité de voter parmi un panel de représentants (très restreints et dont la diversité est questionnable) est très loin d'un système démocratique permettant une réelle participation par la consultation du peuple, sans que toute délibération serait rendu impossible. En effet, nous ne sommes soumis aujourd'hui qu'à de vagues sondages et des enquêtes d'opinion public dont le poids reste encore une fois discutable. Etienne Chouard expose dans son manifeste sobrement intitulé « **Nous ne sommes pas en démocratie** » l'idée selon laquelle le tirage au sort pour désigner les personnes qui exerceront les fonctions politiques, serait d'avantage favorable à l'exercice d'une réelle démocratie. L'idée est de produire une démocratie horizontale plutôt que verticale.

Selon **Paul Ricœur**, une société démocratique s'appuie sur le fait que la définition du bien commun est par construction relative, variable, discutable, conflictuelle, donc politique. Cette définition pose alors la question de la souveraineté. Il en ressort que la taille de nos société implique de fait le besoin d'avoir des représentants. Mais il apparaît que le système actuel favorise la domination du plus grand nombre par un petit nombre. Ce phénomène est déjà analysé dès 1789 par **Sieyès**, l'inspirateur de la Révolution française qui l'énonce en ces termes : « Dans la démocratie, les citoyens font eux-mêmes les lois, et nomment directement les officiers publics. Dans ce gouvernement représentative, les citoyens font, plus ou moins immédiatement, le choix de leurs députés à l'Assemblée législative ; la législation cesse donc d'être démocratique et devient représentative. »

Etienne Chouard nous dit qu'élire des représentants correspondrait à «renoncer à exercer soit-même sa souveraineté et donc à légiférer». L'élection apparaît comme étant une pratique infantilisante, aristocratique et démotivante. En effet, le citoyen, l'électeur subit la loi écrite par un autre, lui enlevant l'autonomie qui ferait de lui une personne à même de produire lui-même le droit auquel il consent à obéir. Dans les circonstances actuelles, le bien commun ne peut donc pas être défendu, la souveraineté n'appartenant pas au peuple mais à une poignée de représentants. De plus, il explique que l'élection donne le pouvoir à ceux qui le convoite, alors que, comme l'explique **Alain** (Émile-Auguste Chartier), philosophe, essayiste et journaliste, « le trait le plus visible dans l'homme juste est de ne point vouloir du tout gouverner les autres et de gouverner seulement lui-même. Autant dire que les pires gouverneront. » On peut aussi noter que le principe d'élection repose sur la base de la confiance, et non de défiance. Ce système a tendance à favoriser les menteurs à produire des rapports de forces (maître à dominé), contraire au principe de démocratie qui lui sous-tend un rapport d'égal à égal et où représenter ses concitoyens est un devoir plutôt qu'une ambition.

Ce statut provoque dans ces sphères politiques un sentiment de supériorité⁽¹⁹⁾ qui, pour pouvoir être pérennisé pousse la personne à se corrompre. Pour pouvoir conserver leur pouvoirs (élection/ré-élection) les Hommes politiques n'hésitent pas à demander de l'aide à des structures (je pense notamment aux médias généralistes) appartenant majoritairement à des banques, de riches industriels,... Evidement, ceux-ci deviennent aussitôt tributaires des intérêts privés de leurs bienfaiteurs. On constate que la professionnalisation de la politique et sa répartition en partis se livrant une véritable compétition (pour ne pas dire guerre) ne vise plus le bien commun, mais les intérêts d'une minorité. Ils produisent donc un droit qui leur est favorable, que Chouard appelle la **ploutocratie**.

On peut constater aujourd'hui une perte de confiance de la population vis à vis des pouvoirs politiques et par extension des pouvoirs publics. On peut d'ailleurs constater que les soulèvements ponctuels visant à remettre en question nos systèmes de prises de décisions politiques verticaux sont de plus en plus fréquents. Je pense notamment au mouvement Occupy aux États-Unis, au mouvement du 15 M en Espagne ou plus récemment aux manifestations des nuits debouts. Toutes ces initiatives avaient pour point commun de porter l'horizontalité au centre de leur fonctionnement afin de satisfaire le besoin de chacun de voir son opinion reconnue vis à vis du groupe par la prise de décisions collégiales.

Comme le disait **Stephan Hessel** dans son livre *Indignez-vous*: «L'horizontalité, c'est le refus de toute organisation hiérarchique, c'est l'atomicité individuelle qui choisit d'abdiquer pour une cause commune. Pas pour de l'argent, pas pour des avantages sociaux, juste pour changer les choses, être acteur de son avenir».

02/ BESOIN D'HABITER, DE CRÉER DU LIENS SOCIAL .

Comme le dirait Joëlle Zask dans son livre *Participer*: « Il incombe aux sociétés d'assurer à ceux qui la constitue de prendre part au débat qui les façonnent en mettant à leur disposition des méthodes, outils, ressources, qui leur permettrait de s'y intégrer, non seulement sans qu'ils aient à sacrifier leur individualité, et plus que cela, qu'il puissent jouir d'opportunités propices à leur développement personnel. »

Dans un contexte où la participation se réduit souvent à un « mécanisme dont le but est de tirer le meilleur parti possible des gens, pour servir des dynamiques de profit ou d'enrichissement d'un tiers, le concept de participation ne peut être qu'illusoire (il faut qu'il y ait un échange dans les deux sens pour que l'expérience soit probante). En effet, c'est en prenant l'initiative que les citoyens peuvent prétendre à une démarche pluriel puisqu'il décident de la forme et de la nature de l'expérience qu'ils vont vivre collectivement. Ainsi, bon nombre de dispositifs participatifs développés en France aujourd'hui , comme les débats publics organisés par la Commission Nationale de Débat Public ou encore les jurys citoyens instaurés par les collectivités territoriales, ne peuvent être considéré comme de réels expériences participatives puisqu'elles dessaisissent les participants de toute influence sur la forme des interactions et des règles qui s'y jouent.

Aujourd'hui, le débat public né d'initiatives spontanées, souvent revendicatives voir protestataires. On peut d'ailleurs très bien ranger dans cette catégorie le mouvement des gilets jaunes qui s'est illustré par sa volonté de protester contre le pouvoir en place en investissant l'espace public (rond point, péages puis places) et en y bloquant les flux. (D'ailleurs, il est intéressant de noter que le mouvement à été lancé depuis les réseaux sociaux par des appel à bloquer/manifester ce qui prouve leur qualité d'outil de communication malgré leur politique véhémante de censure et d'instrumentalisation du contenu qui y circule.

Un élément notable de ces manifestations est qu'elles ont permis de libérer une certaine forme de dialogue social. En effet, si ce mouvement reste critiquable sur bien des points, il a permis de fédérer ou tout du moins de faire se cotoyer une partie de la population française et cela «sans» distinction de milieu sociale/ethnique ou d'appartenance politique/religieuse. L'anthropologue Bernard Kalaora disait d'ailleurs à ce sujet dans le page débat et controverse de L'Humanité: «La diversité des rapports au politique et des préférences artisanes déclarées font des ronds-points et des péages des lieux de rencontre d'une France peu habituée à prendre les places publiques et la parole, mais aussi des lieux d'échange et de constructions de collectifs aux formes rarement vues dans les mobilisations.» On peut d'ailleurs constater que certaines installations peuvent être comparées à celles

des zones d'autonomie temporaire (Notre Dame des Landes par exemple), où le blocage est couplé à une recherche de mode de penser et d'exister alternatifs⁽¹⁰⁾.

Il faut croire que ce mouvement satisfait chez l'individu un besoin d'appartenance, de reconnaissance mais aussi une façon de se sentir connecté et en *résonance*¹ avec les autres, d'éprouver sa capacité à atteindre et à faire bouger quelque chose et donc à agir sur le monde. Ainsi, le regroupement donne le sentiment d'appartenir à quelque chose du plus important que le soi.

> PORTER UN AUTRE REGARD SUR SON ENVIRONNEMENT.

Il est important de noter que, d'une certaine façon, se poser la question d'une juste appropriation de l'espace et un premier pas vers cette finalité. En effet, beaucoup de théoriciens (dont *George Perec*) s'accordent à dire que la réappropriation de l'espace public (qu'elle soit individuelle ou collective) ne doit pas forcément passer par une réinvention de celui-ci mais bien par son interrogation et sa relecture. *Thierry Paquot*, qui partage cette vision des choses expose le fait que l'intervention d'artistes de rue (dans le cadre d'un festival par exemple) change la perception de certains éléments de la voirie en ouvrant une parenthèse qui facilite une forme d'en commun. Ces fêtes en ville, qui revêtent toujours des allures transgressives, recréent un espace public où la critique sociale et politique, la satire, l'humour se manifestent temporairement, et en détournent les usages habituels. Pour rompre avec la quotidienneté, il s'agit de créer l'acte d'attention, comme le suggèrent les surréalistes. Selon eux, la perception routinière « défigure le monde et l'acte d'attention permet de voir à nouveau ce que nous ne voyons plus.⁽²⁴⁾ » Le merveilleux émerge donc par un changement de regard sur l'espace, de la force de l'évidence.

Ceci peut également être mis en œuvre via les nouvelles technologies, afin d'ouvrir de nouvelles perspectives, en superposant l'espace numérique à l'espace présentiel. Au-delà de créer l'acte d'attention, l'art peut, à l'instar du *théâtre brechtien*²,

1. La résonance est l'expérience d'une vibration, de la vibration de la corde qui nous relie au monde. Chacun sent bien si sa corde résonne ou pas, et avec quelle intensité: si son travail est source de plaisir ou triste contrainte; s'il aime les siens ou se sent étranger parmi eux; si la vie sociale l'accomplit ou le dénature. C'est une question de relation au monde, de la manière dont nous l'appréhendons et dont il nous affecte. Il y a des relations au monde réussies, et des relations non réussies; des relations qui résonnent, ou pas.

2. Le théâtre épique de Brecht réalise une rupture avec la conception précédente du théâtre. En tant que marxiste, il entend ses pièces comme des « instruments d'instruction, au sens de la pratique sociale révolutionnaire ». Pour pouvoir instruire, il faut déclencher le processus de réflexion. À cet effet, le spectateur doit prendre conscience du caractère illusoire du théâtre, et ne doit pas, contrairement à ce que demande la catharsis aristotélicienne, être prisonnier de l'action, avoir pitié des protagonistes, ressentir les événements comme un destin individuel et les accepter comme tels. Au contraire, le spectateur doit voir la représentation comme une parabole des rapports sociaux généraux et se demander comment les injustices présentées pourraient être modifiées.

démontrer le caractère infondé de la conventionnalité des modes de vie de chaque jour. Il s'agirait alors de montrer les incohérences liées à l'espace public, afin de « pousser » les personnes à sortir de leur rôle, des archétypes dominants intégrés, tout du moins à créer des situations dans lesquelles le « spectateur » remet en question son environnement (tant dans l'aménagement que dans ses déplacements), et sa relation aux autres dans celui-ci.

Ces Zones Artistiques Temporaires, constituent une approche de l'espace urbain différente de celles éprouvées quotidiennement. Elles constituent un « grand projet artistique populaire, dont l'objectif est d'explorer la ville et de la mettre en récit, d'enrichir et d'intensifier l'expérience urbaine, avec les artistes et les habitants⁽²⁵⁾. La ville se métamorphose, se poétise et se révèle autrement, l'espace de quelques jours, au travers d'un panel d'interventions éclectiques, surprenantes et décalées. C'est également un moyen de toucher toute la population. Elle est diversifiée, tant sur le plan social, générationnel que territorial, et atteint également ceux qui n'osent pas rentrer dans les théâtres et les musées, faute d'argent, ou du sentiment que ces lieux ne sont pas fait pour eux. Pour [Pascal Le Brun-Cordier](#), « l'espace public c'est l'espace de la démocratie, de la pluralité des discours et des usages. » En effet, aujourd'hui, l'heure est à trouver de nouveaux usages des structures (en se les appropriant et en les détournant) déjà existantes dans l'espace public afin de répondre à des dynamiques /problématiques sociales (besoin de reverdir l'espace public, de permettre à certain de s'y abriter...).

Bien sûr les exemples d'initiatives visant à hacker la ville sont de plus en plus prolifiques Les parking days en sont d'ailleurs un bon exemple. Ce sont des événements mondiaux ouvert à tous, qui mobilise citoyens, artistes, activistes pour transformer temporairement des places de parking en espaces végétalisés, artistiques et conviviaux. Durant une journée, les participants peuvent occuper une place de parking afin de développer un projet pour la réappropriation de l'espace public. La place de parking apparaît alors comme une zone artistique temporaire, une brèche dans le temps, où cet espace, pour un moment, laisse entrevoir un espace public plus démocratique, partagé et créatif.

> ESPACE D'AUTONOMIE ET D'ENTRAIDE

Parallèlement, dans cette recherche d'autonomie ainsi que de réappropriation de son environnement et de son existence, se développent des outils de partage, d'échange et de création: les Fab Labs, mais également l'accès aux ressources Open Source. Ces outils parviennent à dépasser les contraintes de l'espace physique dont le domaine d'action est restreint et favorise la création d'un large tissu relationnel et technique. Ils permettent à chacun de se réapproprier des outils idéels et matériels, constituant une approche organique

de la société, où le collectif et l'amateur sont les piliers pour un changement politique certain (du grec politikos, de la cité) .

Selon Jean-Pierre Saez, «le modèle open source est fondé sur l'idée que nous ne sommes plus dans une société de producteurs et de consommateurs mais dans une société d'amateurs⁽²⁶⁾.» De même, pour Bernard Stiegler, ces outils sont un bon moyen pour contourner l'hégémonie du capitalisme qui fait régresser nos sociétés. Il s'agit pour lui de «passer d'une société de consommation à une économie de la contribution, qui aurait pour pilier la révolution numérique⁽²⁷⁾.» Pour lui, l'individuation psychique est inséparable de l'individuation collective et de l'individuation technique. La société industrielle doit selon lui cesser de se tourner vers le capital pour se tourner vers l'humain. Il s'agit alors de reconstruire progressivement les savoirs et les saveurs.

03/ LE JEU COMME MOYEN DE SE SOCIALIZER

Si nous en sommes aujourd'hui à repenser les usages de nos villes, c'est bien pour les faire convenir à de nouvelles attentes, de nouvelles problématiques de groupe, afin de réenchanter le quotidien. Dans cette mouvance, il y a une thématique récurrente, celle du jeu. Lefebvre le préconise d'ailleurs afin de faire vivre l'espace public. En effet, « le jeu [...] est multiforme et multiple. Loisir et jeu ne se recouvrent pas exactement. Ne serait-ce pas le jeu qui parachève et couronne la sociabilité ? [...] Il ne correspond à aucun besoin élémentaire, encore qu'il les présuppose tous. Il correspond à des désirs affinés et différenciés, selon les individus et les groupes, désirs qui tuent vite la monotonie et l'absence de possibilités »⁽²⁸⁾ Le jeu permet donc sans cesse de réinventer les règles, de sortir du cadre, de nouer des sociabilités, de changer de regard sur le monde mais également de transcender la réalité, en s'extirpant de l'existence parfois contraignante, il aide à baisser les armes et ôter les masques.

Les pratiques amenant le jeu dans la ville ne datent pas d'hier. S'il ne fallait en citer qu'un, ce serait à mon sens le skateboard. En effet, cette discipline (artistico-sportive), bien qu'inspiré du surf, est née du béton lui-même. Craig Stecyk disait d'ailleurs à ce sujet: «deux cents ans de technologie américaine ont créé, sans qu'on y prenne garde, un immense terrain de jeu en ciment au potentiel illimité. Mais il aura fallu les yeux d'enfants de onze ans pour saisir ce potentiel⁽⁹⁾». En effet, la démocratisation des roues en uréthane permet au skateur de l'époque d'abandonner les surfaces lisses des piscines californiennes afin de conquérir les surfaces «naturelles» et poreuses (littéralement, mais aussi en terme de pratiques) de la ville et d'en faire une expérience sensible (variation des frottements, vibrations et autres réactions de la planche en fonction des matériaux). Le corps du skateur une fois appareillé est attentif aux micropropriétés des sols et revêtements, sensible aux moindres accidents ou modulations de la chaussée. Ces derniers ont développés une espèce de perception "moléculaire" de la texture des villes.

Le skate découvre dans les formes inventées de l'architecture moderniste, du style international et du brutalisme, du redéveloppement urbain, de l'architecture commerciale et d'apparat, un milieu d'expérimentation sensible. La diversité des matériaux, de leurs mises en forme et de leurs agencements, devient le support de production d'un commentaire critique agit de la porosité et des qualités esthétiques de ces dispositifs⁽¹⁶⁾. Le skateboard fait avec le béton précontraint, projeté, moulé, l'asphalte, la résine, le marbre, les bois composites, l'acier, les modules de série et il ne pourrait rien faire autrement, on pourrait dire qu'il en écrit même de très pertinentes pages d'une histoire agie des techniques de construction et de planification modernes. Il donne corps par la pratique, parfois même par l'usage, c'est-à-dire en les usant, aux théories et aux manifestes de Le Corbusier, réinterprétant valeur d'estime et

valeur d'usage des constructions de génie civil, mais également en validant les recherches de Claude Parent sur la fonction oblique, confondant dans le temps de sa pratique, circulation et habitabilité, expérience du corps et découverte des lieux. Dans son ouvrage *vivre à l'oblique*, Claude Parent disait d'ailleurs: «Les skateurs saisissent intuitivement qu'un lieu à habiter, cela s'écoute, se regarde, se touche, cela s'investit et s'enlève à l'assaut comme une ancienne place forte ». Ils valident les notions de clôture praticable et de circulation habitable⁽⁶⁶⁾.

Avec lui, ils découvrent que la quête sans fin de la civilisation du confort entraîne un gaspillage de l'investissement, exalte les idées cloisonnées de l'hygiène, de la technique, de l'économie au détriment de l'homme, et les juxtapose, les additionne pour réaliser le nirvana le plus neutralisé qui se puisse rêver [...]. Or, nous le savons, cette neutralité, se vide, cette absence, cette non-agression permanente et volontaire constitue le cadre idéal du développement de la maladie mentale. Au contraire, l'homme dans son milieu de vie, pour survivre, doit être mis en action, dynamisé. L'environnement urbain ne doit pas, selon ce qu'on lui demande en ce moment, laisser son Homme en tranquillité, mais au contraire lui poser des questions, lui tendre des problèmes à résoudre, lui jeter des incitations, lui provoquer des impulsions, le faire vivre, le forcer au dialogue quitte à le projeter dans l'inconfort psychologique. Comme l'écrivait Jacques Caroux, «le skate se présente comme une véritable volonté de transiger avec la ville, d'en faire un monde immédiatement habitable et où l'on puisse trouver un plaisir quotidien ». De plus, ce genre d'activité au même rang que le graffiti, le breakdance voir plus récemment le parkour restent un des derniers bastions de la tribu urbaine.

Cependant, ce genre d'activités gêne. Leurs détracteurs usent souvent de l'argument de la nuisance sonore, des dégradations qu'elles causent au mobilier urbain, de leur dangerosité vis à vis des autres usagés. Ce qui se joue alors n'est pas tant la question du danger, des dégradations et des nuisances mais plutôt celle du partage des espaces. On reproche aux skateurs d'empiéter sur le terrain de ceux qui ne jouent pas. A ce sujet, Raphaël Zarka se réfère à Roger Caillois dans son ouvrage *Les Jeux et les Hommes*, le masque et le vertige où il explique que les jeux ludiques, pour être acceptés dans une société de travail, doivent être séparés, tant spatialement que temporellement, par l'espace domestique, les terrains aménagés et les horaires des clubs de sport. Cependant, une fois encore si l'on circonscrit l'activité de ses pratiques dans des endroits précis, cela conduit inévitablement à les normer et donc à leur faire perdre une partie de ce qui en faisait l'essence. De plus, l'endigement de ces phénomènes voir l'hostilité à leur égard des pouvoirs publics (arrêtés préfectoraux interdisant la pratique, mobilier urbain agressif) conduit inévitablement à produire un replis de la communauté sur elle-même, à créer de l'entre-sois voir une forme de haine sous-jacente.

Ainsi, il semble qu'une grande majorité de la population ne soit pas encore prête à investir d'eux même l'espace public, par pudeur ou par fierté. C'est pourquoi l'artiste et le designer doivent à mon sens aujourd'hui incarner un rôle de médiation vis à vis de l'espace public et de ceux qui l'occupe. Il est nécessaire de produire des dispositifs favorisant une participation active, dans laquelle les individus parviennent à s'émanciper, à recréer du lien entre eux mais également avec leur environnement. Cela permettrait alors de repenser une société plus humaine. Par la réappropriation des signes, des moyens et des espaces (tant symboliques que physiques), il est possible d'ouvrir un nouveau champ de possibles. Par une participation démocratique, le designer graphique peut accompagner de manière organique ce changement, et participer à la réappropriation citoyenne de l'espace public (voir un exemple de ce genre de démarche via celle de Laura Morsch-kihnh dans le carnet d'entretien). Et cela peut évidemment très bien se faire au travers d'un univers favorisant l'imaginaire, l'émerveillement, le jeu.

CONCLUSION

Tout au long de cette étude, nous avons pu voir que l'espace public est fondamental dans nos rapports à l'autre dans la ville puisqu'il est le théâtre de la publicité des opinions privés et des échanges politiques publics. Depuis Habermas, cet espace a beaucoup évolué. L'exemple le plus probant est celui d'internet, qui a littéralement bouleversé la sphère privée comme la sphère public. Notre société redessine la place de l'individu qui tend à devenir un «être privé qui décide de son public», notamment au travers des nouveaux média et réseaux sociaux virtuels. Cependant, l'humain est obligé de confronter son monde avec celui des autres pour évoluer, car il est avant tout un être relationnel. Comme l'explique George Simmel, les relations sociale sont indispensable à l'affirmation du «soi». Nous avons besoins de ces espaces pour faire société. En effet, cette dernière découle de nos interactions entre individus et c'est elle qui permet de prétendre à créer de l'en commun. La ville est le lieu propice à ces rencontre. La rue, les cafés sont autant d'endroits où l'on peut appréhender ce qu'est le vivre ensemble tout en conservant la distance nécessaire pour protéger son intimité (le soi éprouve l'autre). C'est également là que s'exerce la civilité, qui varie selon les époques et les moeurs et qui implique de taire sa subjectivité, de revêtir un masque social afin de répondre aux codes, aux normes du ou plutôt des groupes fréquentés. Notre époque est subordonnée à cette question de l'espace public qui apparaît comme une notion essentielle à la construction de l'opinion publique et du même coup de la sphère du débat politique.

Cependant, il semble toutefois que celui-ci soit sur la sellette. L'espace public tend à perdre son caractère polyfonctionnel et devient fragmenté, excluant. En analysant brièvement notre société et certains éléments qui y sont très pregnant (comme la marchandisation du temps et de l'humain) on peut isoler certains problèmes récurrents auxquels se confrontent les citoyens. En effet, on constate une perte de sens dans le quotidien, perte qui conduit à produire un population aliéné (un sentiment de ne pas avoir de prise sur son environnement (pas une démocratie mais une ploutocratie), une perte de confiance envers les institutions, un manque de reconnaissance, ...). Comme nous l'avons vu, plusieurs phénomènes menacent l'espaces public. La recherche d'un accroissement économique toujours plus important par la patrimonialisation et la privatisation de zones mais aussi l'hypersécurisation (la résidentialisation (enclaves sécurisé), la vidéo-surveillance généralisé,...), participe à l'éclatement de la ville en zone et à renforcer les

comportements de ségrégation (mise au ban des individus ou groupe d'individus susceptible de rendre les centres moins attractifs). Cette ville divisé mais toutefois massifié ne permet pas de créer une écologie urbaine car elle pousse à l'isolement, à la déliaison, à abandonner l'espace public.

Pour contrer cela, il est donc nécessaire de trouver de nouvelles alternatives pour se réapproprier l'espace, de l'habiter afin de recréer de l'en commun et redevenir acteur dans les décisions qui façonnent notre environnement. Cette réappropriation de l'espace public est vue comme ce qui mène à l'accomplissement de soi, à l'autonomisation et à l'émancipation, à redonner du sens à sa propre existence donc à se désaliéner. Cependant, il est nécessaire de trouver des appuis pour inciter la population devenu frileuse à l'idée d'arpenter l'espace public. C'est pourquoi l'apport des art (de rue principalement) et des arts appliqués peuvent tenter de répondre à cela en recréant une communication collective, un espace de dialogue... Les arts, dits appliqués à l'industrie, deviennent alors appliqués à la vie, afin de créer un design organique proche du peuple.

Ce design de relation fait émerger une esthétique sociale. Il est organisé en fonction du peuple, et exprime l'âme collective. Chacun, pris collectivement, contribue alors à dessiner, penser, et créer un nouvel espace public, plus sensible et créatif, mais surtout qui répond aux problématiques quotidiennes de ceux qui y vivent. D'autres dispositifs, favorisant l'autonomie et le partage pour une économie de la contribution, émergent et engagent une réappropriation par le faire : les Fab Labs et l'Open Source. L'individu ainsi émancipé devient acteur. Cette réappropriation des espaces peut également se faire par l'imaginaire et l'émerveillement, afin de transcender le quotidien. Il s'agit alors de proposer des alternatives ludiques, de créer des espaces permettant de générer la réflexion et la conversation par le jeu, de toucher le sensible.

BIBLIOGRAPHIE ET ÉVENTUELS APPUIES

> OUVRAGES

- + (01) George Perec, ***Espèce d'espace***
Galilée, Réédition 2000, 200 pages
- + (02) Thierry Pacquot, ***Espace public***
La Découverte, coll. « Repères », 2009, 125 pages
- + (03) Roger Caillois, ***Des jeux et des Hommes***
Gallimard, folio essais, 1992, 374 pages.
- + (04) Gilbert Simondon, ***L'individuation psychique et collective***
Flammarion, poche, 2007, 320 pages.
- + (05) Hartmut Rosa, ***Eloge de la lenteur. Accélération et aliénation***
Paris, La Découverte, coll. « Théorie critique », 2012, 154 pages
- + (06) Claude Parent, ***Vivre à l'oblique***
Jean Michel Place, Coll Architecture, réédition 2004, 77 pages
- + (08) Bernard Stiegler, ***L'emploi est mort, vive le travail.***
Mille et une nuits, 2015, 120 pages
- + (09) Raphael Zarka, ***La conjonction interdite.***
Editions B42, 2011, 86 pages
- + (10) Hakim Bey, ***Temporary area zone.***
Editions B42, 2017, 128 pages
- + (11) Hanna Arendt, ***La condition de l'homme moderne.***
Agora, Essais (poche) 2002, 369 pages
- + (12) Henri Lefebvre, ***Le droit à la ville..***
Editions Anthropos, 1971, 164 pages.
- + (13) Hartmut Rosa, ***Accélération. Une critique sociale du temps***
La Découverte, coll. « Sciences humaines et sociales », 2013, 486 pages
- + (26) Jean-Pierre Saez, ***Un lien à recomposer***
Coll. « Culture et société », tome 1, 2008, 171 pages
- + (15) Etienne Chouard, ***Nous ne sommes pas en démocratie !***
La relève et la peste, 2017, 48 pages

- + (23) Joëlle Zask, **Participer.**
Essai sur les formes démocratiques de la participation
Paris, Le Bord de l'eau, 2011, 200 pages

> ARTICLES

- + (16) During Élie, **Le skateboard fait penser.**
Critique, vol. 740-741, no. 1, 2009, pp. 77-93.
- + (17) Berdoulay V. (1997), **Le lieu et l'espace public.**
Cahiers de géographie du québec, 41(114), pp. 301-309.
- + (18) Crewel L. et Beaverstock J. (1998), **Fashioning the city.**
Cultures of consumption in contemporary urban spaces
Geoforum, 3, pp. 287-308.
- + (19) Bernard Guibert, **Comment achever la démocratie représentative ?**
Revue du MAUSS 2005/2 (no 26), pp 171-192
- + (20) Belina B, **Evicting the undesirables.**
The idealism of public space and the materialism of the bourgeois State
Revue du MAUSS 2005/2 (no 26), pp 171-192
- + (21) Macé E. (1999) B, **Les violences dites 'urbaines' et la ville. .**
Du désordre public au conflit dans l'espace public
Les Annales de la Recherche Urbaine, 83-84, pp. 59-64.
- + (24) Sheringham Michael, **La notion du quotidien.**
Cycle de conférences données (introduction de Frédéric Pousin)
Strates 2013, (<http://journals.openedition.org/>)
- + (25) Pascal Le Brun-Cordier, **Nous avons d'emblée affirmé que les ZAT se développeraient dans toute la ville, y compris les quartiers populaires**
<http://hautcourant.com/pascal-le-brun-cordier-nous-avons1518/>
- + 27) Bernerd Stiegler, **Le marketing détruit tous les outils du savoir (2012)**
<https://www.bastamag.net/>
- + (28) Philippe Simay, **Une autre ville pour une autre vie.**
Henri Lefebvre et les situationnistes, Métropoles
<http://journals.openedition.org/metropoles/2902>

> DOCUMENTAIRES

- + (22) Ludovic Fossard et Antoine Vitkine, **Ghettos de riches ? .**
Arte, archive 2001

POLICE DE CARACTÈRES

Big noodle titling - James Arbogast

Calibri - Lucas de Groot

IMPRIMÉ EN FÉVRIER 2018

Imprimerie - Hyper Copy Marseille

